



## Améliorer la formation des élus du CSE en matière de santé et sécurité au travail

**Axe 4**  
Action 4.8.2

### ● Action menée

L'action 4.8.1 vise à **renforcer la gouvernance régionale de la santé au travail**, à travers :

- La **diffusion d'un socle commun de connaissances** sur la prévention primaire auprès des acteurs régionaux (CROCT, CT du PRST, SPSTI, branches, CSE...).
- L'**organisation d'ateliers**, séminaires, formations, webinaires et temps d'échanges destinés aux partenaires sociaux, institutions et représentants du personnel.
- La **mise en place d'une charte d'engagement** pour structurer la gouvernance du PRST4.
- La **montée en compétences** des élus de CSE, référents LCHSAS et chefs d'entreprise, notamment TPE-PME.
- Le **renforcement des Observatoires départementaux (ODDS)**, via enquêtes, formations et actions locales.
- La **valorisation des productions des comités techniques** du PRST4 auprès des instances régionales (CROCT).
- La réalisation et diffusion d'**émissions thématiques Wéo** sur la santé au travail.

### ● Résultats et impacts

#### Principaux résultats

- **4 séminaires, 4 webinaires**, de nombreux ateliers (2022–2025) mobilisant plusieurs dizaines de participants chacun.
- **1 charte d'engagement** adoptée dès 2021.
- **Diffusion élargie** de repères et outils (prévention usure professionnelle, approche sexuée du travail, risques chimiques...).
- **Renforcement du dialogue social** au sein des CSE, via :
  - o formations conjointes élus/employeurs ;
  - o diagnostic régional sur les besoins de formation ;

- o élaboration d'un pré-projet de référentiel LCHSAS.
- **Retour d'expérience régulier via le CROCT**, facilitant l'appropriation des actions régionales.
- **ODDS dynamisés**, avec actions concrètes dans l'Aisne et la Somme (flyers, ateliers, manifestations).
- **Montée en compétences des SPSTI**, très investis dans la prévention primaire.

### Impacts constatés

- Diffusion d'une **culture commune de la prévention primaire** dans la région.
- Meilleure **coordination entre acteurs institutionnels**, organismes de formation et partenaires sociaux.
- Développement de **méthodes d'animation participatives**, facilitant le travail en réseau.
- Constitution progressive d'un **réseau régional sensibilisé, structuré et outillé**.

## ○ Leviers des actions

### Leviers

- **Dialogue social renforcé** : dynamique d'échanges entre élus, employeurs, institutions.
- **Mobilisation forte des SPSTI**, permettant un maillage territorial complet.
- **Mutualisation des ressources et outils**, facilitant la cohérence régionale.
- Construction d'un **socle commun de connaissances** partagé au sein de la gouvernance.
- Implication active des organismes de formation des élus du CSE.

### Freins

- **Complexité** de certains sujets pour les TPE-PME et les élus du CSE (réglementation, articulation des acteurs).

- **Difficulté de coordination** entre instances multiples (CROCT, CPRIA, CPRI, ODDS...).
- **Insuffisante diffusion des productions** du PRST auprès des petites entreprises.
- **Charge institutionnelle élevée**, limitant parfois la disponibilité pour animer la gouvernance (pilotes, comités).

## ● Perspectives

- **Renouvellement du CROCT en novembre 2025**, occasion de relancer la dynamique partenariale.
- **Séminaire régional fin 2025** destiné aux organismes de formation agréés, incluant :
  - o présentation du référentiel LCHSAS ;
  - o outils complémentaires de l'Anact-Aract ;
  - o travaux sur la santé des femmes.
- **Manifestation régionale envisagée en 2026** impliquant l'ensemble des instances du dialogue social (CROCT, ODDS, CPRI, CPRIA, CTR, SPSTI...), sur le thème transversal de la santé au travail.
- **Poursuite du déploiement auprès des TPE-PME**, via relais ODDS et expérimentations locales.
- **Consolidation de la diffusion des outils PRST** auprès de toutes les instances territoriales.